

Ca se tente

la Ténarèze communauté

MAIRIE DE CONDOM

VOUS SOUHAITEZ OUVRIR
UN COMMERCE AU CENTRE-VILLE DE CONDOM ?

ÇA SE TENTE!
LA BOUTIQUE TEST

TÉLÉCHARGEZ
LE DOSSIER

UN LOCAL RÉNOVÉ
DES LOYERS MODÉRÉS
UNE AIDE A L'INSTALLATION
DES PROFESSIONNELS À VOS CÔTÉS

LA BOUTIQUE TEST

Déposez votre candidature avant le 13/12/2024 à 12h

Dossier disponible auprès de la Communauté de Communes de la Ténarèze (quai Laboupillère à Condom).

Pour plus de renseignements contactez la CCI du Gers : 05 62 61 62 61 ou la Communauté de Communes : 05 62 28 73 53

CCI GERS

Crédit Mutuel

@com

gan

Ca se tente

La commune de Condom et la Communauté de communes de la Ténarèze (CCT) s'associent pour lancer la première opération « **Ça se tente** » du territoire en hypercentre de Condom.

Ce nouveau concept est déployé dans le Gers par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Gers en partenariat avec l'Association des Commerçants et des Artisans de l'Astarac

L'opération vise à encourager l'implantation de nouveaux commerces. Il s'agit d'un appel à projet permettant à un commerçant de tester son projet en bénéficiant d'un loyer attractif, d'un accompagnement et de tarifs négociés auprès de partenaires locaux.

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès des services de la CCT à compter du **1er octobre 2024**.

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement, avant, pendant et après la mise en place de leur projet.

Un jury sélectionnera le lauréat pour une ouverture du commerce au 1er semestre 2025. Le lauréat pourra expérimenter son projet pendant un an non renouvelable, dans un local de plus de 70 m², situé Place Saint-Pierre en hypercentre de Condom. Il bénéficiera également de tarifs négociés au sein d'un réseau composé de partenaires locaux.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **13 décembre 2024 à 12h00**, par mail, voie postale ou en main propre à la CCT, Quai Laboupillère – 32100 Condom. Tél. : 05 62 28 73 53 – Courriel : serviceeco@cc-tenareze.fr

Par ailleurs, la CCT répertorie les locaux professionnels vacants sur le territoire. Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un local, la CCT pourra relayer vos offres



pho ca se tente.jpg